



Le mot du Président

Télétravail : le plus tôt sera le mieux, si !

Le télétravail est inéluctable. De la même manière que le téléphone portable a supplanté en nombre le téléphone fixe, le télétravail va s'imposer au fur et à mesure comme la « manière » de travailler pour toutes celles et pour tous ceux qui utilisent un ordinateur relié à internet pour effectuer leur activité professionnelle.

Le plus tôt sera le mieux comme le montre la série d'avantages qu'il comporte aussi bien pour les salariés, les entreprises et la société, mais à condition qu'une révolution mentale se mette en place.

En effet en France, il faut que les mentalités évoluent encore.

Quand on apprend que certains responsables managent leurs équipes par des objectifs inatteignables sans se soucier des charges de travail de leurs collaborateurs, on peut désespérer de l'intelligence humaine et du respect qu'il faudrait impérativement retrouver. Ceux et celles qui se suicident à cause de leurs jobs ne sont plus là pour crier leur demande de changement !

Oui la mise en place du télétravail peut créer un espoir mais il peut aussi développer un enfer, si un nouveau management ne se met pas en place. Dans la mesure de ses moyens, l'AFTT entend apporter sa contribution aux mutations nécessaires au sein des organisations en développant une approche systémique et holistique répondant aux interrogations de chacun.

Dans celle-ci l'être humain reste au centre des préoccupations, qu'il soit simple salarié, technicien, middle manager, responsable d'entreprise, agent de la fonction publique, chef de service, ou directeur des services !

C'est à cette condition que le télétravail apportera les nombreux avantages qu'il peut procurer et non en regardant par le petit bout de la lorgnette comme le fait encore une certaine presse.

Philippe PLANTEROSE
Président de l'AFTT

Questions écrites du député Jean-Pierre Decool

Le député du Nord Jean-Pierre Decool* a, durant l'été, attiré l'attention des ministres Roselyne Bachelot, ministre de la Santé et des Sports, et Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique, sur les intentions du Gouvernement quant à la mise en application rapide de la proposition de loi n° 1610, adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale, le 9 juin 2009, visant à faciliter le maintien et la création d'emplois (dont le titre IV est consacré au télétravail) afin de pouvoir anticiper les conséquences d'une éventuelle pandémie grippale .

Son collègue Bernard Gérard* est intervenu dans le même sens, dans la discussion du projet de loi de finances pour 2010, le 5 novembre dernier auprès de Xavier Darcos, ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville. Celui-ci, dans sa réponse, a, en particulier, indiqué : « *Je suis très favorable à ce que l'on encourage le dialogue social pour qu'il y ait des évolutions sur la base d'accords interprofessionnels. Nous allons essayer de proposer un cadre incitatif afin que les salariés et les entreprises négocient de telles mesures pour transformer le travail sous l'influence des nouvelles technologies* ».

* Cosignataires, avec Pierre Morel à l'huissier, du chapitre 4 (consacré à la promotion du télétravail) de la proposition de loi visant à faciliter le maintien et la création d'emplois, votée en première lecture, à l'Assemblée nationale, le 9 juin dernier.

Présentation d'un adhérent

Le télétravail en Beaujolais : une réalité qui s'affirme.

Les déplacements pendulaires quotidiens des habitants vers l'agglomération lyonnaise, la volonté d'accueillir de nouvelles activités économiques sur ce territoire où il fait bon vivre et la très bonne couverture haut débit disponible constituaient des atouts indéniables pour développer le télétravail sur ce territoire. Voulu par des élus convaincus, une mission télétravail, portée par les Communautés de communes du Beaujolais vert et la Maison de l'Emploi et de la Formation a pour objectif de :

- Recenser et animer le réseau des télétravailleurs indépendants
- Accompagner les projets de création d'entreprise en télétravail et accueillir de nouveaux télétravailleurs
- Promouvoir et accompagner la mise en place du télétravail salarié
- Créer des télécentres « légers » pour mailler le territoire

Aujourd'hui, un réseau d'une quarantaine d'indépendants est structuré et une trentaine d'entreprises sont en cours de création. Des projets pilotes en télétravail dans des entreprises et des administrations sont à l'étude, certaines ont déjà fait le pas de mettre des salariés en télétravail.

Pour en savoir plus :

Edith Tavernier

Chargée de mission Télétravail en Beaujolais

Tél : 09.60.01.96.60

teletravail@mdefpaysbeaujolais.fr

www.teletravail-beaujolaisvert.com



Association Française du Télétravail et des Téléactivités

News – Classement des pays par rapport aux TIC

Selon une étude américaine (citée par le Journal du Net), le Danemark est le champion mondial des TIC ; le journal précise : « Quid de la France ? L'Hexagone se hisse de la 22^e place à la 15^e place du classement général, soit sept places de mieux qu'en 2008. Sa progression s'explique notamment par la généralisation des services en ligne mis en place par l'administration », 7^e pays de l'Union Européenne ; devant, on retrouve, outre le Danemark, la Suède, les Pays-Bas, la Finlande, le Royaume-Uni, l'Autriche.

Ne croirait-on pas à un classement « Diffusion du télétravail »...

News - Loi Grenelle de l'environnement

La loi n° 2009-967 sur la programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement a été promulguée le 3 août 2009 : c'est un grand plaisir qui anime tous ceux qui sont attachés à la diffusion du télétravail en France, que de voir, enfin ! le mot apparaître dans un texte officiel dédié à la protection de l'environnement : en effet, s'il n'avait pas été possible de parvenir à faire prendre en compte cet élément important de réduction des pollutions au sein de la grande rencontre de l'automne 2007, l'opiniâtreté des députés Decool et Gérard a permis de réparer cette regrettable omission.

News - Conseil général du Finistère

Le Conseil général du Finistère expérimente le télétravail auprès de 28 de ses agents

Agenda 21, PDE, réflexion sur le télétravail et expérimentation depuis la mi-octobre pour 28 téléexpérimentateurs, volontaires et choisis en fonction des critères liés à la distance domicile-travail et à la représentativité eu égard à la structure du personnel départemental (métiers, catégories, filières et grades).

Ces 28 personnes exercent leur activité sur la base de 2 à 3 jours par semaine en télétravail selon 3 modalités : à domicile, en télécentre départemental ou dans un télécentre partenaire.

Mettre en place du télétravail demande, pour l'institution, de réorganiser en profondeur sa façon de travailler et de manager ses équipes.

News – ACTIPOLE 21

Le projet continue d'avancer (voir Lettre n°1), projet d'un réseau de télécentres en région parisienne et en province, qui permet pour les entreprises, les collectivités et les salariés de conjuguer souplesse, innovation, économie et écologie.

Des contacts ont été pris avec la Défense (contacts avec l'Etablissement public de gestion de la Défense et l'Association des utilisateurs de la Défense) et le Technopole du Futuroscope à Poitiers (1h20 de Paris) pour commencer à imaginer des configurations concrètes expérimentales (création de centres témoins).

News – Pôles d'Excellence Rurale

Rencontre avec le cabinet du ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire : confirmation du lancement, en 2010, d'une deuxième génération de Pôles d'excellence rurale, où les notions d'équipement numérique des territoires, de l'usage des réseaux, de mutualisation seront les lignes directrices.

Une place donc pour le télétravail, des télécentres où efforts (et intérêts) des collectivités, des entreprises, des administrations, des citoyens, des salariés, des travailleurs indépendants... devraient pouvoir converger pour former des logiques fortes et pérennes de dynamisation des territoires.



Association Française du Télétravail et des Téléactivités

AGENDA

19 Novembre 2009

Séminaire ECOTER, Première conférence numérique régionale, EuraTechnologies, Lille

23 Novembre 2009

La Tribune : FORUM DES DECIDEURS – Palais du Luxembourg- Paris

La mobilité dans les territoires

Echanger, se former, travailler, accéder à de nouveaux services publics (télémédecine.) où l'accès à l'information à distance, est au cœur des enjeux de mobilité dans les territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux.

Les citoyens, les entreprises qui évoluent ou consomment sur les territoires, supportent de moins en moins les contraintes et souhaitent optimiser leurs déplacements et accéder à l'information : à n'importe quel moment, dans n'importe quel lieu, de n'importe quel terminal, « anytime, anywhere and anydevice ».

Ce 1er colloque abordera la question de l'intérêt des enjeux de la mobilité dans les territoires enclavés et ses conséquences en terme d'efficacité des services à destination des citoyens et des entreprises.

TR1 - Comment les nouveaux usages émergents -télémédecine, télétravail- deviennent des facteurs de productivité ? (9h30-10h45)

La télémédecine, le télétravail... révolutionnent les mentalités et les comportements professionnels et quotidiens des usagers et utilisateurs. Avec Philippe PLANTEROSE, Président de l'AFTT

TR2 - Répondre à l'urgence écologique par une mobilité durable (transport propre, voiture électrique...) (11h15-12h30)

Les déplacements individuels comme certains transports collectifs ont une empreinte carbone qui peut être réduite grâce à des véhicules plus propres. On parle aussi bien d'hydrogène, d'électricité, de nouveaux carburants, de motorisation hybride ou encore de véhicules en partage à la façon des vélib.

En France, les constructeurs automobiles français ont décidé de se lancer dans la production industrielle de véhicules électriques.

▪ **TR3 - La mobilité dans les territoires : repenser les transports (covoiturage, ticket unique, approche multimodale...) (14h30-16h30)**

Les citoyens & les entreprises aspirent à une approche résolument tournée vers le besoin.

24 novembre 2009

NET-DAY 09, Boulogne-sur-Mer, Chambres de commerce et d'industrie de la Côte d'Opale, Forum de l'informatique et des nouvelles technologies, Spécial Entreprises et Collectivités, Atelier Green IT : du télétravail au serveur virtuel

10 et 11 décembre 2009

URGENCE VILLE DURABLE ET CONNECTEE, Parlement européen à Strasbourg,

GreenIT. TIC et développement durable. TIC et efficacité énergétique. Web2.0 et territoires. Développement durable. Innovation technique, économique et sociale.

Les acteurs des territoires prennent des initiatives très nombreuses dans tous les domaines : bâtiments intelligents, mobilité durable, smart grids, économies territorialisées, téléactivités, participation et gouvernance, changements de comportements, solidarités... la priorité est devenue comment très rapidement mieux mutualiser et collaborer.

Organisation : ACIDD, en association avec les acteurs territoriaux et économiques de Strasbourg et de l'Alsace, et des organisations actives comme Union pour la Méditerranée, ADEME, DIACT, Délégation aux usages de l'Internet, Grenoble Ecole de Management, Comité21, FING, Mission Ecoter, Cap'Com, Institut Telecom, Villes Internet, Adome, Agence mondiale de solidarité numérique... Le forum est parrainé par le Secrétariat d'Etat au développement de l'économie numérique et la DIACT.

Initiatives présentes à Strasbourg :

- > Le cluster Green and Connected Cities qui réunit des grandes villes d'Europe et de Méditerranée avec des groupes industriels internationaux et des chercheurs, des réseaux d'experts...
- > Le réseau européen ICT21 for Energy Efficiency qui travaille sur la répliquabilité des bonnes pratiques (à la demande de la Commission européenne)
- > Des villes européennes qui ont signé le Convenient of Mayors s'engageant fortement sur l'énergie
- > Le rapport DETIC co-produit par l'Etat et les industriels
- > Les appels à projet Web2.0, Proxima Mobile, le Prix de la croissance verte numérique
- > Le Grenelle de l'environnement
- > Les Clean Tuesday
- > 37 propositions pour l'aménagement numérique et durable des territoires défendues par la DIACT et ACIDD
- > Le Forum de Copenhague sur le climat (Connected conference entre Copenhague et Strasbourg le jeudi 10 décembre)
- > L'Ultimatum climatique des ONG françaises
- > Et de très nombreuses initiatives des entreprises, des collectivités territoriales, des associations, des médias, des centres de recherche...

Contribuer : <http://www.greenconnected.eu/participer/contribuer/>

S'inscrire (frais de participation) : <http://www.greenconnected.eu>

Ce sera l'occasion de découvertes, d'élaboration de nouveaux projets... de rencontres avec des acteurs des territoires, des décideurs économiques, des experts en communications, des responsables associatifs, des spécialistes de l'Internet et des nouvelles technologies, des responsables de médias, des chercheurs... tous ceux qui agissent concrètement et conduisent des initiatives pour des territoires créatifs, responsables, attractifs, performants, créateurs de valeurs... *green and connected* !



Association Française du Télétravail et des Téléactivités

Le dossier- La pandémie et l'entreprise

Référence : Circulaire DGT n° 2009/16 du ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville du 3 juillet 2009 relative à la pandémie grippale, complétant la circulaire DGT n° 2007/18 du 18 décembre 2007 (sites : www.pandemie-grippale.gouv.fr et www.anact.fr pour les PCA) :

- « rappeler le cadre de préparation des entreprises à une pandémie grippale afin que ces dernières puissent se préparer au mieux, dans leur propre intérêt, celui de leurs salariés et de l'économie nationale toute entière »
- « ... se préparer à toute situation »
- « ... des réponses... susceptibles d'être complétées ou amendées en fonction de l'évolution de la situation, des connaissances, et des décisions de la cellule interministérielle de crise »
- « ... les orientations, préconisations ou rappels des règles (doivent être) appréciés et appliqués avec la souplesse et le souci constant d'une adaptation aux réalités du terrain par l'ensemble des acteurs concernés »
- « ... l'efficacité (des mesures) est conditionnée par une bonne anticipation et par la précocité et la rigueur de leur mise en œuvre »
- « le plan... s'attache à préserver la continuité de l'ensemble de la vie sociale et économique... »

Conséquences possibles de la pandémie pour une entreprise

- diminution des effectifs présents sur le lieu de travail (malades, personnels confinés, fermetures des crèches et des écoles, réduction des circulations, problèmes de restauration collective...)
- indisponibilité de dirigeants
- difficultés d'approvisionnement
- dégradation des services essentiels au fonctionnement de l'entreprise
- perturbation des circuits financiers
- saturation des réseaux informatiques
- annulation de commandes
- restrictions d'accès à l'entreprise
- interruption des liaisons internationales
- réduction et modifications de la consommation
- suppression ou restriction des activités non essentielles

Le Plan de continuité de l'activité (PCA)

- objectif : « organiser le maintien de l'activité au niveau le plus élevé et le plus longtemps possible »
- concerne les grandes entreprises, les PME, les TPE ; obligatoire pour les administrations d'Etat et les établissements publics ; fortement recommandés pour les collectivités locales
- responsabilité du chef d'entreprise, consultation des instances représentatives du personnel association recommandée du maximum de collaborateurs, « importance d'une préparation collective de qualité »
- en ce qui concerne les « secteurs d'activité d'importance vitale », l'Etat, en coopération avec les opérateurs concernés, a mis en place des PCA « ...particulièrement robustes et éprouvés régulièrement par des exercices de simulation de crise »
- le PCA doit être élaboré sur la base de deux hypothèses d'absentéisme, par exemple :
 - o 25 % tout au long de la vague pandémique (8 à 12 semaines)
 - o 40 % pendant les deux semaines de pointe
- contenu du PCA :
 - o liste des postes indispensables à l'activité, postes dont les activités peuvent être provisoirement suspendues
 - o aménagements d'horaires, réorganisation du travail (dont le télétravail) polyvalence et contrat de travail ; prêts de main d'œuvre
 - o constitution de stocks en cas de risques possibles sur les approvisionnements
 - o règles de circulation des personnes au sein de l'entreprise, mesures de protection individuelle
 - o mesures spécifiques d'accompagnement social des salariés venant travailler
 - o les modifications « ... devront être temporaires (durée de la crise) proportionnées (attention aux éléments essentiels du contrat de travail) et en rapport direct avec les contraintes subies (fonctionnement dégradé) et avec le but recherché (maintien des activités essentielles) »
 - o sécurité et santé du personnel : les obligations du chef d'entreprise de résultat ou de moyen : prudence, vigilance, prévention, information, formation, mise en place de moyens adaptés... (« sans nécessairement que l'Etat ait imposé d'obligation spécifique pour faire face à un risque particulier »)
 - o rôle du médecin du travail
 - o exercices de simulation
- documents à actualiser
 - o le document unique d'évaluation des risques
 - o le programme annuel d'actions de prévention
 - o le règlement intérieur



Association Française du Télétravail et des Téléactivités

Ils nous ont rejoints depuis l'été

Mme Corinne Lainé
Le Conseil Général du Finistère
Le Pôle Numérique Drôme-Ardèche
NTIC en stock
Keyyo
Climat Mundi

Livres et études

Adwise, pour Keyyo Business, *Le télétravail améliore la productivité et la qualité du travail*

BONNEAU Fanny, *le développement du télétravail salarié en France, une affaire de management et d'organisation*, Mémoire de Master 2 ressources humaines, Centre d'éducation permanente, Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne, 2009, 214 p.

LE ROUX Serge (direction) *Le travail collaboratif, une innovation générique*, l'Harmattan Paris, 2009, 204 p.

LA REVUE DE PRESSE

* AEF.info

Sylvain MARCELLI, « *Le seul recours qui reste pour formaliser l'existence du télétravail est d'en faire une loi* » (Nicole Turbé-Suetens, Ecoter) dépêche n° 120580, Lille, 2 octobre 2009.

CFDT Cadres

Ne laissez pas entrer chez vous le télétravail sauvage !, nd.

* Focus RH

Brice ANCELIN, *Un second souffle pour le télétravail ?* 11 septembre 2009.

France soir

Un avenir prometteur pour le télétravail, 13 août 2009.

* La Gazette

Sophie MARECHAL, *Développement local : le nouvel élan des réseaux de télécentres*, 14 août 2009.

Le Journal du Net

- . Dominique FILIPPONE, *Le télétravail, bouée de sauvetage des TPE-PME face à la grippe A ?* nd.
- . Roger HOCKADAY, *Le télétravail a le vent en poupe*, 30 juin 2009.

* La Lettre de Corinne et Isabelle,

Télétravail et développement durable ; C'est la rentrée ! Télétravail – grippe A/H1N1, etc., n° 8, septembre 2009.

Office et culture

Téléprésence : le sens contre les sens ? n° 12, juin 2009.

Le Parisien

Jean ABBIATECI, *Travailler... à la campagne grâce au télétravail*, 10 septembre 2009.

* La Voix du Nord

- . Valérie SAUVAGE, *En cas d'épidémie de grippe A, le télétravail, c'est la santé ?* 9 septembre 2009.
- . Wormhout : *Le télétravail : une activité en pleine expansion qui se structure*, 24 septembre 2009.

*AFTT citée

NOUS Y ETIONS...

- Commission Nouvelles Technologies du Barreau de Paris, 22 janvier 2009
- Assises de la Ruralité, Avesnes-sur-Helpe, 20 mars 2009
- Forum International sur la Cybercriminalité, Lille, 24 mars 2009
- Conseil Général de l'Industrie, de l'Energie et des Technologies, Paris-Bercy, 13 mai 2009
- Route des Territoires, Vervins (Aisne) 16 juin 2009
- Cepreco, Chambre de Commerce et d'Industrie du Grand Lille, Roubaix, 29 juin 2009
- Santexcel, Lille, 11 septembre 2009
- Elles de l'Industrie, Dunkerque, 15 septembre 2009
- Pays des Moulins de Flandre, Wormhout, 21 septembre 2009
- Odébit, CNIT Paris-La Défense, 23 septembre 2009
- Ecoter, Tourcoing, 1^{er} octobre 2009
- Café RH, Dunkerque, 22 octobre 2009



Association Française du Télétravail et des Téléactivités

AFTT NL2 / 9 / Forum

Taxe professionnelle

Le gouvernement annonce un projet de suppression de cet impôt local...

Question : *si les collectivités locales décidaient de créer des télécentres sur leur territoire, est-ce que cela ne pourrait pas constituer une source permanente de revenus pour elles (produit des locations de postes de travail aux entreprises) ?*

Nouveaux indicateurs de mesure de la richesse

Les prix Nobel Joseph Stiglitz et Amartya Sen ont récemment remis au Président de la République un rapport visant à enrichir l'actuel instrument PIB, en lui adjoignant d'autres composantes, comme la pollution, les inégalités, la santé, l'éducation... pour définir, de plus près, ce que peut être le bien-être d'une population...

Question : *ne pourrait-on pas penser au degré de diffusion des pratiques de travail à distance comme indice de maturité d'une économie ?*

Taxe carbone

Poursuivant ses objectifs écologiques, le Gouvernement souhaite instituer cette nouvelle mesure fiscale incitative.

Question : *aussi bien pour les entreprises que pour les particuliers, n'est-ce pas le moment, en cherchant à réduire l'impact de la taxe, d'envisager le recours au télétravail ?*

Stress au travail

Esprit de méfiance, puissance du contrôle, techniques diverses cherchant la motivation... on voit que ce modèle de management s'épuise et provoque plus de déconvenues que de résultats probants.

Question : *n'est-il pas temps de considérer que l'usage optimal des TIC demande d'autres modalités de gestion des ressources humaines, fondées sur la recherche de la compétence, de l'agilité et de la confiance ? Et, dans cette voie, le télétravail ne peut-il pas constituer un vecteur approprié ?*

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion à l'AFTT Année 2009

*J'adhère ou je fais adhérer mon organisation ou mon entreprise
à l'Association Française du Télétravail et des Téléactivités*

Mr / Mme : Nom :

Prénom

Si vous représentez une personne morale :

Fonction :

Nom de l'entreprise, de l'organisme, de la collectivité :

Effectif:

Dans tous les cas :

Adresse :

.....

Localité:

Code postal :

N° de téléphone :

E-mail :

Montant de ma cotisation 2009 :

cochez dans le tableau ci-dessous, la cotisation qui vous concerne

Je recevrai par e-mail un certificat de cotisation et d'adhésion.

Étudiants ou en recherche d'emploi : 15 €		Entreprise de moins de 10 salariés : 100 €	
Particuliers et membres historiques : 30 €		Entreprise de 10 à 199 salariés : 250 €	
Association non professionnelle : 100 €		Entreprise de 200 à 999 salariés : 500 €	
Association à caractère économique : 250 €		Entreprise de plus de 1 000 salariés : 2 000 €	
Syndicats salariés : 250 €		CCI et chambre consulaire : 300 €	
Collectivité territoriale et organisme : 300 €		Organisme professionnel : 300 €	

Date et Signature + tampon s'il y a lieu.

Remplissez ce document et libellez votre chèque au nom de l'**AFTT** et adressez votre courrier à :
AFTT 6, rue de l'Hôpital Saint-louis – Bât. B - 75010 Paris